

■ **DIC S.A.**, à Aigle, exploitation d'un bureau d'ingénieur-conseil (FOSC du 27.09.2002, p. 15). Statuts modifiés le 24 mars 2003. Le capital-actions de CHF 100'000 est désormais entièrement libéré. Restriction quant à la transmissibilité des actions. Joliat Christiane et Antolini Roulet Giancarla ne sont plus administratrices; leur signature est radiée. Le président Dauner Hans Gerhard signe désormais collectivement à deux. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Joliat Georges, nommé secrétaire, Stucki Dieter, tous deux dont la procuration est éteinte, et Ménétreay Philippe, du Mont-sur-Lausanne, à Lutry.
Journal no 3236 du 28.03.2003
(00934694 / CH-550.0.069.395-8)